

Québec, juin 2001

Monsieur Guy PAQUIN
Administrateur
Administration portuaire de Québec

Objet : plates-bandes de fleurs sur les quais de Québec.

Lors de notre récente rencontre à la conférence de presse organisée par l'organisation ZIP de Québec, vous m'avez causé avec enthousiasme des futures plates-bandes de fleurs sur les quais de la Pointe-à-Carcy. « *Ce sera le plus beau parc de Québec !* », selon vous.

Voyez-vous, moi aussi, j'aime les fleurs. Cependant, j'aime moins ces fleurs qui prendront la place du commerce maritime ou du commerce tout court sur les quais de Québec. Vos fleurs, en effet, seront mortuaires. Par leur présence en un endroit qui devrait être grouillant de monde et de trafics en tous genres – au moins en haute saison – ces fleurs diront : « Voici un *vieux* port, c'est-à-dire un *port mort* ou un port délaissé, un port où nos armateurs locaux et régionaux sont incapables de vivre de leur commerce ou d'en créer de nouveaux. Puisque nous sommes incapables d'animer nos quais avec du bon commerce, nous y plantons des fleurs »... ou bien nous les cédon aux étrangers pour qu'ils viennent faire de l'argent chez nous.

Cela, parce que nos outils portuaires (c'est-à-dire les quais) sont tellement mal conçus compte tenu de nos besoins réels et de ceux de cette grande ville touristique de Québec que tout ce à quoi nous avons pensé, c'est : ou bien de les céder à grands frais au capitalisme étranger, lequel saura faire de l'argent grâce à un accès privilégié à nos meilleurs espaces riverains commerciaux actuels – *qu'on aurait dû réserver en priorité à nos propres entrepreneurs* – ou bien y planter des fleurs.

L'Administration portuaire été capable de trouver 20 millions de fonds publics pour étendre un tapis rouge sous les pas des armateurs internationaux de croisières. Combien de millions a-t-elle trouvés afin d'aménager des quais devant le quartier historique pour que plusieurs croisiéristes *Québécois* puissent y développer leurs commerces, là où il y a plein de monde et là où on peut faire le maximum d'argent ?

Si vous soumettez que le bassin Louise extérieur convient aux armateurs locaux de croisières excursions, faites l'essai d'y expédier le Louis-Jolliet : il y ferait faillite en quelques jours. Enfin, la forme de ces plates-bandes rappellera (ironiquement ?) une époque à Québec où nos quais, étant adaptés aux besoins de nos armateurs, faisaient vivre la moitié des gens de la ville et créaient des tas de bon argent.

Quant à moi, un port, c'est construit dans le but de faciliter le passage de personnes ou de marchandises entre la terre et l'eau, pour y créer des emplois, pour que ça grouille d'activités de commerce, pas pour y planter des plates-bandes de fleurs...avec l'argent du Trésor public par dessus le marché.

Les autorités portuaires de Québec, au lieu de s'adonner à l'art floral, seraient mieux avisées (pour ne citer qu'un exemple) de trouver un endroit où amarrer quelques bateaux d'excursions de pêche en face du Vieux-Québec, là où grouillent des milliers de gens : leur clientèle. En effet, le retour d'espèces halieutiques intéressantes dans le fleuve rendra bientôt possible le développement de pêches récréatives embarquées, tout comme ça été le cas sur les Grands Lacs depuis quarante ans, avec d'extraordinaires retombées économiques et création d'emplois.

Quant à une gare maritime, la géographie des lieux l'expédie naturellement devant la Citadelle, en biais avec le merveilleux quartier Petit-Champlain, sur un grand quai déjà inaccessible au public et non dans une mer d'aluminium à la Walt Disney de type *American Waterfront* comme vous le faites à l'heure actuelle.

Comme a déjà dit Jacques Mouchard, Président du Port Autonome de Rouen : « *Les hommes passent, la géographie reste* ».



Québec, juin 2001.